

➔ Le Thoronet

Cistercienne et provençale

Dans l'arrière-pays varois, non loin de Lorgues, c'est au fond d'un vallon couvert d'une forêt de chênes, que l'on découvre l'abbaye, ce lieu de silence propice à la méditation. Des moines y séjournèrent pendant plus de six siècles.

L'histoire de l'abbaye peut être considérée en deux périodes, celle qui va du début du XII^e siècle, période de sa construction avec l'arrivée des moines venant de Tourtour, et celle qui, à partir de 1785, année de faillite, l'abbaye étant sécularisée, est d'abord placée sous la dépendance du roi, puis en 1791 vendue comme bien national (voir encadré).

Une abbaye prospère

Les premiers moines organisèrent leur autonomie autour de l'agriculture et de l'élevage; ils reçurent de nombreuses dotations et droits seigneuriaux, se constituèrent un vaste domaine

foncier, disposèrent d'un vaste réseau d'herbages pour leurs troupeaux en Haute-Provence et jusqu'au bord de la mer. La gestion des biens s'organisait autour des moines et en présence des frères convers⁽²⁾ issus d'une classe sociale inférieure. Des laïcs, domestiques et fermiers vivaient également dans l'entourage des cisterciens.

La belle époque de l'abbaye se place aux XIII^e et XIV^e siècles. Plus tard, comme les autres monastères en France, la règle se relâcha. Les religieux s'étaient aménagés des logements confortables et leur existence devenait dépourvue de privations. Des documents du XVIII^e siècle nous apprennent que «*la table était servie de viandes, volailles de toutes espèces, gibiers, poissons de mer et de rivière, fromages, pommes et poires de la montagne, oranges, melons et figues, châtaignes, pruneaux de Digne, légumes, baricots noirs et blancs, navets, oignons de la Garde-Freinet, pois dits gourmands...*».

Plusieurs événements mirent fin à cette période prospère, des conflits avec les habitants des villages voisins, les guerres, la grande peste de 1348 décimèrent la population provençale; les terres abandonnées furent cédées à des fermiers qui en devinrent propriétaires par la suite. À partir du XV^e siècle, différents gouverneurs du Thoronet ne se souciaient guère de leur abbaye, peu sensibles au sort des bâtiments, les finances étant au plus bas.

«*l'existence des religieux devenait dépourvue de privations*»

Le carré monastique

En 1840, c'est dans un état lamentable que l'abbaye est classée monument historique. Commence alors la période des nombreuses restaurations qui vont s'étaler pratiquement jusqu'à la fin du XX^e siècle. Les travaux les plus urgents ont permis de restaurer l'église et le cloître puis les bâtiments conventuels.

L'église n'a pas de grand portail, simplement deux petites portes, suffisantes puisque réservées exclusivement aux moines, une église dépouillée d'ornements jugés inutiles, élégantes dans sa simplicité, le type même des églises monastiques. Les vitraux ont été reconstitués en 1935 sur le modèle des originaux. Au sud de l'église, une allée de marronniers conduit à une belle fontaine avec un bassin en semi-circulaire.

Le cloître constitue le cœur du carré monastique. Il a été construit sur un terrain en pente, une galerie se trouvant en contrebas. Il a fallu un escalier pour rattraper le niveau. C'est son aspect insolite. Les arcades de grès rouge sont basses, trapues, groupées par deux et séparées par une colonne massive, aucun ornement, aucun chapiteau. Dans l'aile des moines, on peut voir la salle capitulaire où ils se réunissaient chaque matin pour y lire un chapitre de la règle bénédictine. Devant l'entrée du réfectoire un



▲ Le pavillon du lavabo

lavabo empiète sur le préau, l'eau servait à la toilette, à la tonsure et à la lessive; un escalier donnait accès au dortoir; dans le cellier, les moines préparaient leur vin depuis le XVI^e siècle.

Au cours de cette visite, il est bon d'imaginer ce que fut la vie de ces moines cisterciens retirés du monde et de s'imprégner de l'esprit qui animait les constructeurs de ce vieux monastère. ■

Texte : Jacques Seive

PHOTOS : JOSETTE DAUJAT ET JACQUES SEIVE

Bibliographie : L'abbaye du Thoronet, Monum – Ed. du Patrimoine

(1) Site du Centre des monuments nationaux, partenaire FFCT, réduction sur présentation de la licence FFCT.

(2) Employés aux travaux domestiques.



▲ La fontaine pour la toilette

Sécularisation et privatisation

Quand sa sécularisation est décidée en 1785, l'abbaye du Thoronet est placée sous la dépendance du roi, puis affirmée une dernière fois par un bail de six ans à Jacques Clément Blond, entrepreneur et fournisseur des grandes gabelles.

Le 1^{er} janvier 1791, les sept derniers moines de l'abbaye sont placés dans d'autres maisons religieuses. La vente de l'abbaye comme bien national est annoncée le 28 mai 1791. Cependant, les commissaires de la République ont estimé, dans le procès-verbal de cette vente, que le cimetière, la grande allée de marronniers, la fontaine et l'église étaient des «*trésors d'art et d'histoire*» et devaient, à ce titre «*demeurer propriété de la Nation*». N'est-ce pas là, quatre-vingt-seize ans avant que Victor Hugo ne déclare la beauté «*d'utilité publique*» et cent vingt-deux ans avant qu'une loi ne vienne réellement l'instaurer, l'ébauche d'une instance de classement parmi les monuments historiques ?

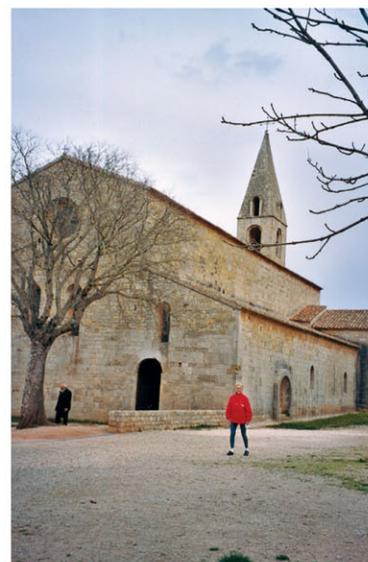
Le reste de l'abbaye est vendu le 17 mars 1793. Les nouveaux propriétaires et les communes voisines utilisent les pierres de certains bâtiments pour leurs propres constructions.

Extrait - *L'abbaye du Thoronet*, Monum, éd. du Patrimoine.

Renseignements

• Abbaye du Thoronet
83370 Le Thoronet
Tél. : 04 94 60 43 90

▲ Une église élégante dans sa simplicité



▲ Les arcades sont basses, trapues